Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRC de Témiscamingue

ayant eu lieu le 18 avril 2013 à 19h30, salle 222 de la MRCT

COMPTE RENDU

Sont présents :

M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
M. Mychel Tremblay, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Notre-Dame du Nord
Mme Pierrette Corriveau, citoyenne de Latulipe-et-Gaboury
Mme Josiane Richer, conseillère agroalimentaire à la SDT
Mme Monia Jacques, agente de développement à la MRCT

Sont absents :

M. Éric Dubuque, producteur laitier
M. Louis-Philippe Dénommé, producteur bovin et forestier
M. Mario Perron, producteur bovin
M. Jocelyn Ouellet, producteur de petits fruits et agrotransformateur

1. **Mot de bienvenue**

   Mme Jacques souhaite la bienvenue aux participants.

2. **Lecture de l'ordre du jour du 18 avril 2013**

   Si on réfère à l'ordre du jour de la rencontre, deux points ont été rajoutés dans autres affaires (point 8) :

   8.1. Documents historiques et résultats de projets réalisés au Témiscamingue, disponibles à la ferme expérimentale d'AAC à Kapuskasing
   8.2. Dossier de l'abattage et étude en cours

3. **Lecture du compte rendu de la rencontre du 13 mars 2013 et suivi**

   Le compte rendu de la rencontre du 13 mars 2013 a été acheminé par courriel à l'ensemble des membres du CMAA pour approbation et commentaires. Aucune modification n'a été apportée suite aux commentaires reçus. La version finale a été mise en ligne sur le site web de la MRCT la semaine du 8 avril 2013.

   Suivi

   Si on réfère au compte rendu de la rencontre du 13 mars 2013, les suivis qui doivent être réalisés sont prévus dans les points inscrits à l'ordre du jour de la présente rencontre.

4. Fonds d'aide au démarrage d'entreprises laitières (FADEL)

Mise en contexte

Rappelons que les membres du CMAA souhaitent que le Fonds d'aide au démarrage d'entreprises laitières (FADEL) de la MRCT soit élargi et disponible à toute entreprise agricole qui démarre au Témiscamingue.
Lors de la dernière rencontre du CMAA, les membres ont décidé d'acheminer une recommandation au conseil des maires de la MRCT. Mme Jacques a préparé la lettre faisant l'objet de la recommandation qui a été approuvée par les membres du CMAA. Par la suite, elle a procédé à l'envoi au préfet, à la directrice général et au directeur général-adjoint de la MRCT. Ils ont analysé la demande et soulevé des éléments qui devront être considérés dans la recommandation. Mme Jacques présente ces éléments aux membres du CMAA.

Discussions

Les différents éléments ont été discutés par les membres du CMAA et il était question, entre autres, de la gestion du cas d'une 2e entreprise par un même producteur, l'engagement budgétaire en lien avec la viabilité d'un projet d'affaires et le respect de l'article 125 de la Loi sur les compétences municipales.

Recommandation acheminée au conseil des maires de la MRCT version modifiée

Que la MRC de Témiscamingue élargisse le Fonds d'aide au démarrage d'entreprises laitières et le mette à la disposition de toute entreprise agricole qui démarre au Témiscamingue à partir du 1er janvier 2013. Prendre note que l'entreprise devra fournir les pièces justificatives suivantes : une copie du compte de taxe et du crédit octroyé par le MAPAQ via le programme de remboursement de taxes foncières ainsi qu'une copie de l'enregistrement de l'entreprise au MAPAQ (carte de producteur). Afin de s'assurer du respect du budget, le principe du premier arrivé premier servi sera appliqué. Un même exploitant aura droit à une seule reprise au fonds et ne devra pas avoir bénéficié d'un revenu agricole au cours des 3 dernières années précédant sa demande. La MRC transigera les fonds avec le CLD suite à une entente intervenue entre les deux parties concernées.

5. Kiosque de la MRCT lors de la Foire gourmande de l'A-T et du Nord-Est Ontarien (16-17 et 18 août 2013)

Mise en contexte

Lors de l'édition 2012 de la Foire gourmande de l'A-T et du Nord-Est Ontarien, la MRCT a tenu un kiosque afin de faire la promotion des produits régionaux et du réseau de paniers de légumes. La MRCT avait donné une commandite de 1 000$ à l'organisation et en retour, nous avions eu un espace kiosque gratuit. Au cours des dernières semaines, la MRCT a reçu la demande de commandite de la part de la foire. Avant de se positionner, la MRCT souhaite connaître les intentions du CMAA à l'égard de la tenue d'un kiosque lors de la prochaine édition.

Discussions

L'analyse des coûts et bénéfices doit être réalisée afin de permettre de prendre une décision. La sensibilisation à l'achat local, un des thèmes abordés au niveau du kiosque l'an passé, est un aspect qui doit être travaillé à long terme. Mme Richer s'engage à valider, avec les entreprises ayant participé l'an passé au kiosque de la MRCT, les retombées qu'elles ont eu en prenant part à l'événement. Elle reviendra par la suite aux membres du CMAA pour une prise de décision au cours des prochaines semaines puisque

le comité administratif de la MRCT doit se pencher sur la demande de commandite qui a été envoyé à la MRCT.

6. Mission exploratoire en France sur les débouchés en transformation du bœuf

Mise en contexte

Du 22 au 30 mars dernier, une dizaine de personnes de la filière bovine de l'Abitibi-Témiscamingue se sont rendues en Auvergne et à Paris afin de s'inspirer des meilleures pratiques de l'industrie de la transformation en France. Cette mission fût mise en œuvre par le Créneau d'excellence Agriculture nordique axée sur la production bovine (ANPB) avec le support du 48e Nord International. Les buts visés par la mission étaient les suivants :

- Favoriser l'innovation et la création de nouveaux produits du bœuf afin que l'offre dans la région soit plus étendue;
- Accroître l'expertise régionale tant en matière de procédés et de connaissances sur la formation et la transformation du bœuf;
- Développer des connaissances sur les technologies qui supportent l'industrie de la transformation (mode de cuisson, de préservation et d'emballage);
- Recueillir de l'information sur les modèles d'affaires liés au développement de produits, dans un environnement collectif;
- Permettre aux participants d'avoir une meilleure compréhension des enjeux afin de préserver leur « indépendance » dans leur savoir-faire, et ce, dans un contexte d'une infrastructure collective.

Mme Christel Groux, directrice générale du Créneau, a offert la possibilité de faire une présentation de la mission aux membres du CMAA. Mme Jacques souhaite donc valider l'intérêt des membres du CMAA. Si intérêt il y a, elle souhaite connaître le moment approximatif où la présentation pourrait avoir lieu.

Discussions

Les membres du CMAA sont intéressés à avoir une présentation de la mission et sont d'avis que les élus pourraient être invités. Il est souhaité avoir une présentation de la mission et ainsi que l'état d'avancement de certains dossiers et projets où le créneau est impliqué. Mme Jacques fera les suivis auprès de Mme Groux, directrice générale du créneau d'excellence ANPB, et informera les membres du CMAA de la date retenue.

7. Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

7.1. Séances d'information publiques du 22 au 25 avril 2013

Mise en contexte

Tel que convenu lors de la dernière rencontre du CMAA, des séances d'information publiques seront organisées afin de répondre à certaines demandes issues des élus municipaux, citoyens et intervenants qui souhaitaient avoir plus d'information en lien avec la démarche. Les producteurs agricoles et forestiers n'ayant pu assister à la rencontre d'information du 12 mars dernier pourront se joindre à l'une ou l'autre de ces séances. L'objectif de ces séances est d'expliquer en quoi consiste la démarche du PDZA, ses objectifs, ses étapes, ses résultats attendus ainsi que des exemples concrets tirés de l'expérience vécue dans les autres MRC du Québec qui ont réalisé un PDZA. Voici l'horaire des séances :

- Lundi 22 avril 2013, 19 h 30, salle La-Marie-Anne, Centre Richelieu de Lorrainville (51, rue Notre-Dame Est)
- Mardi 23 avril 2013, 19 h 30, salle Desjardins, Le Centre de Témiscaming (20, rue Humphrey)
- Mercredi 24 avril 2013, 19 h 30, salle communautaire, Latulipe-et-Gaboury (32, rue Principale Est)
- Jeudi 25 avril 2013, 19 h 30, salle polyvalente, Centre communautaire de Guérin (516, rue St-Gabriel Ouest)

Mme Jacques souhaite valider avec les membres du CMAA à savoir si certains sont disponibles pour l'accompagner à l'une ou l'autre des séances. Si certains sont disponibles, elle souhaite savoir la tâche qu'ils sont prêts à accomplir (mot de bienvenue, gestion de la période de questions,…).

Discussions

Certains membres assisteront à l'une ou l'autre des séances. Un tour de table est réalisé afin de recueillir le nom des membres disponibles et la tâche que ces derniers sont prêts à accomplir en regard de chacune des séances.

7.2. Thématiques à l'étude

Mise en contexte

Lors de la rencontre du CMAA tenue le 13 février dernier, les membres ont approuvé une liste de thématiques qui pourra être à l'étude dans le cadre du PDZA. Un travail plus approfondi a été réalisé afin de présenter le tout sous forme de thèmes et de sous-thèmes. Mme Jacques présente le document et souhaite obtenir les commentaires des membres à l'égard de son contenu.

Discussions

Les membres sont d'accord avec le contenu du document proposé dans l'optique où il sera possible de compléter la liste au besoin dans le cadre de la démarche si cela s'avère pertinent.

7.3. Rencontre du comité technique et de gestion avec un représentant du ministère des Ressources naturelles (MRN) tenue le 11 avril – Liens avec le Plan d'affectation du territoire public

Mise en contexte

Le 11 avril dernier, le comité technique et de gestion du PDZA a eu une rencontre avec un intervenant du MRN, soit M. Pascal Martel qui est responsable régional de la planification territoriale et de l'aménagement du territoire. La rencontre avait pour but de mieux comprendre en quoi consiste le Plan d'affectation du territoire public (PATP)[1] et les types de potentiel qu'on retrouve en territoire public identifiés par le MRN, notamment au niveau acéricole et bleuetière. Le PDZA se penche sur tout ce qui concerne la zone agricole mais il pourrait être possible de tenir compte des potentiels acéricoles et

[1] Information tirée du site internet du MRN – Définition d'un PATP : Le PATP est un outil de planification utilisé par le gouvernement pour déterminer et véhiculer ses orientations en matière d'utilisation et de protection des terres et des ressources du domaine de l'État. Le MRN prépare des plans d'affectation pour la plupart des régions administratives du Québec. Ces plans fournissent un portrait global et une vision à long terme de l'utilisation du territoire public. Le PATP guide les actions des différents utilisateurs du territoire public. Il favorise une meilleure cohérence des différentes interventions sur le territoire, dans une perspective de gestion intégrée des terres et des ressources. Il contribue ainsi à prévenir les conflits d'usages. Les PATP sont le résultat d'un consensus établi par les ministères et organismes gouvernementaux concernés, avec la contribution des acteurs des milieux régional et local et des communautés autochtones.

bleuetières qu'on retrouve en terres publiques puisqu'il pourrait s'agir de potentiel de développement pour le Témiscamingue. Mesdames Jacques et Richer procèdent à un compte rendu de la rencontre. Mme Jacques souhaite savoir si on tient compte de ces potentiels dans le cadre du PDZA.

Discussions

Les membres du CMAA sont intéressés à prendre connaissance de la présentation réalisée et du guide d'information générale sur le PATP donc Mme Jacques s'engage à leur acheminer le tout. Les membres sont d'accord à prendre les informations et réaliser une rencontre avec les conseillers acéricoles et bleuetières du MRN au sujet des étapes à faire permettant de raffiner les potentiels. Suite à l'analyse des résultats obtenus dans le cadre du portrait du PDZA qui aura lieu à l'automne, les membres décideront si oui ou non on doit aller de l'avant avec l'exercice de raffinage des potentiels proposé par le MRN puisque la priorité actuelle est les potentiels qui se retrouvent en zone agricole et non en terres publiques.

7.4. Planification stratégique territoriale

Mise en contexte

La démarche prospective est une technique d'analyse des enjeux complexes qui permet d'enrichir le processus de prise de décisions en matière de planification des stratégies économiques, sociales et industrielles. Cette démarche vise à apporter une valeur ajoutée aux actions de développement économique et des outils pour les entrepreneurs et les organisations de support économique sur le territoire dont :

- Une cartographie des zones d'opportunités pour la collectivité;
- Une cartographie des capacités de la collectivité à tirer profit des opportunités;
- Une cartographie du tissu entrepreneurial et industriel présent sur le territoire;
- Une configuration cible à atteindre dans un horizon de 5 à 10 ans et une stratégie d'adaptation pour y parvenir;
- Une description détaillée d'une douzaine d'opportunités à potentiel élevé qui sauront prospérer dans le contexte turbulent.

Mme Jacques présente le tableau synthèse de la démarche. Il est visé que la démarche soit complétée pour février 2014. Certains éléments liés au diagnostic et à l'identification de pistes d'action pour le PDZA pourraient être traités à l'intérieur de cette démarche. Elle est complémentaire au PDZA et pourrait servir d'intrant. La firme qui accompagnera le Témiscamingue sera en région le mardi 30 avril et une rencontre d'information aura lieu de 13h00 à 16h00. La SDT est responsable de coordonner le tout entre la firme et le milieu témiscamien. La SDT travaillera sur le montage financier au cours des prochaines semaines. Mme Jacques souhaite savoir si certains membres du CMAA souhaitent participer à cette rencontre d'information puisque par la suite, une décision devra être prise à savoir si on prend part à cette démarche, le tout en lien avec le PDZA.

Discussions

M. Barrette s'est montré intéressé à participer à cette rencontre d'information et si M. Barrette a un empêchement, M. Tremblay y assistera. Mme Jacques s'engage à transférer les informations en lien avec cette rencontre dès réception et tiendra informer les membres du CMAA des suites de la démarche.

7.5. Suivi – annonce publique de la démarche

Mise en contexte

Concernant l'annonce publique de la démarche du PDZA marquant le début officiel des travaux, elle aura lieu à la mi-mai. Nous aurons également l'opportunité de faire connaître l'état d'avancement des travaux. Mme Jacques tiendra informer les membres du CMAA des différents aspects en lien avec l'annonce soit le déroulement, la liste d'invités, l'invitation, le communiqué et tout autre élément jugé pertinent de connaître.

Discussions

Les membres du CMAA sont d'accord avec l'approche et les informations transmises.

8. Autres affaires

8.1. Documents historiques et résultats de projets réalisés au Témiscamingue, disponibles à la ferme expérimentale d'AAC à Kapuskasing

La Ferme expérimentale d'AAC à Kapuskasing fermera ses portes et cessera toute activité au cours de la prochaine année. Cette organisation possède des documents historiques et des résultats de projets réalisés au Témiscamingue qui pourraient être bénéfiques pour le PDZA. La MRCT procédera à l'envoi d'une demande au cours des prochaines semaines afin d'obtenir ces documents et résultats de projets de recherche.

8.2. Dossier de l'abattage et étude en cours

M. Trépanier, directeur général de la SDT, a confirmé à la séance du conseil des maires du 17 avril 2013 que quelques corrections étaient à faire ainsi que la conclusion et la mise en page à réaliser et ce, d'ici 3 semaines à 1 mois. Mme Richer rappelle aux membres du CMAA que cette étude se veut un outil de travail et non une finalité. Malgré tout, la plupart des membres du CMAA présents déplorent ce qu'ils qualifieraient de manque de transparence à l'égard de la façon de faire de la SDT en lien avec l'étude qui a été réalisée depuis le début, soit le printemps 2012.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu en juin et Mme Jacques recueillera les disponibilités des membres afin de fixer une date.

10. Fin de la rencontre

La rencontre est levée à 22h45.